



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION extraordinaire
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 Février 2023 – 18 h30**

Convoqué le 9 février 2023, le Conseil Municipal de la commune d'Eyrein s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le jeudi 16 février 2023 à 18h30, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François SALLES.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Présent(e)s : SALLES Jean-François, MORENA Jean-Philippe, AGNOUX Marie-Thérèse, HERMABESSIERE Patrick, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, SABEAU Fabrice, SAINNEVILLE Jean-Marie, GARCIA Sébastien, RIVIERE Patrice

Excusé(e)s : LE MIGNON Marie-Pierre

Procurations : Mme Le Mignon Marie-Pierre donne procuration à Mme Agnoux Marie-Thérèse
Mme CAUDIE Christèle donne procuration à M. Sainneville Jean-Marie

Absent(e)s : CAUDIE Christelle, GRANCHER Isabelle

Secrétaire de séance : Mme AGNOUX Marie-Thérèse

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

A l'ordre du jour :

1. Vote de la commission communale des impôts
2. Eclaircissement bois de La Chèze

Election du secrétaire de séance :

Mme AGNOUX Marie-Thérèse se propose.

Le Conseil municipal vote la délibération de la commission communale des impôts

6 voix POUR

5 voix CONTRE

1 Abstention

Le Conseil municipal autorise la coupe des bois par l'ONF à l'unanimité des votants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le secrétaire de séance
Marie-Thérèse AGNOUX

Monsieur le Maire
Jean-François **SALLES**

